



Ouverture des JOP au SPIP 14 :

**A vos marques, prêts...
NE PARTEZ PLUS !**

Avant même la cérémonie d'ouverture, l'épreuve du Sprint vers la restriction des congés des agents est lancée au SPIP 14, et voici le tableau des médailles :

Médaille de Bronze : Attention au Départ !

Alors même que les discussions étaient encore ouvertes entre les Organisations Syndicales et l'Administration Centrale, notre Direction annonçait aux agents une restriction quant aux congés d'été pendant les JOP : 50 % des effectifs présents au lieu des taux de présence habituels.

Médaille d'Agent : Faisons preuve d'endurance (mais pas trop) !

Par mail du 2 février, notre DFSPiP nous confirme appliquer les consignes de la Direction Interrégionale : 50 % des effectifs présents dans tous les corps pour toute période et cela d'application dès septembre 2024.

Quoique... si possible dès maintenant... mais une souplesse sera acceptée avant septembre... mais pas sur la période des JO...

Médaille d'Or : Le CSA ? Juste un petit regard en arrière avant de franchir la ligne !

Afin de gravir les dernières marches jusqu'au sommet, notre Direction a d'ores et déjà acté que cette nouvelle organisation de service fera bien l'objet d'une note soumise au CSA mais : « Pour la forme » !

Si pour notre Direction « l'important est de participer », cela n'est pas la vision de la CGT-IP Basse-Normandie dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts et droits des agents du service.

Si la Direction du SPIP 14 semble avoir pleinement intégré la devise olympique « **Plus vite, plus haut, plus fort** », elle semble en avoir oublié le dernier mot de celle-ci : « **ensemble** » !

Aussi, même si les jeux semblent déjà faits pour la Direction du SPIP 14, nous porterons les débats et nos voix afin de revenir sur cette décision arbitraire prise en dehors de tout dialogue social.

La CGT-IP Basse-Normandie n'aura de cesse de défendre les couleurs des agents en SPIP et les valeurs du dialogue social

A Caen,
Le 06 février 2024